|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **CENTRE UNIVERSITAIRE ABDELHAAFID BOUSSOUF-MILA****DOMAINE DES LETTRES ET LANGUES ETRANGERES****Filière : Langue Française**  |  | **Module assuré par : dre. Boucherit** **Contact :** jawhara.boucherit@gmail.com**Cours 3****Durée : 2heure 15min****Cours destiné aux étudiants du Master 2 science du langage** |

**Initiation à l’interprétariat**

**Plan du cours :**

1. Définition de la théorie interprétative
2. Les principes de cette théorie

**Support didactique du cours :**

* Lederer Marianne. Interpréter pour traduire – La Théorie Interprétative de la Traduction (TIT). In: Équivalences, 43e année-n°1-2, 2016. pp. 5-30 . ( article disponible sur le lien https://www.persee.fr/docAsPDF/equiv\_0751-9532\_2016\_num\_43\_1\_1479.pdf)
* Florence Herbulot, La Théorie interprétative ou Théorie du sens : point de vue d’une praticienne , Meta, Volume 49, numéro 2, juin 2004,p.p 307–315. (article disponible sur le lien <https://www.erudit.org/fr/revues/meta/2004-v49-n2-meta770/009353ar.pdf>)

**Prérequis :**

* Connaissance de base sur la traduction et la traductologie.
* Connaissance de base sur les techniques de traduction.

**Travaux dirigés :**

Un discours politique à analyser et traduire.

**1. Définition de la théorie interprétative**

 La Théorie interprétative de la traduction, appelée par certains « théorie du sens » ou « théorie de l’École de Paris », est sortie du cerveau de Danica Seleskovitch. On ne peut en effet parler de la Théorie interprétative de la traduction sans mettre en avant son fondateur ; Danica Seleskovitch, une française spécialiste de la traduction et ancienne directrice de l'[École supérieure des interprètes et traducteurs de Paris](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cole_sup%C3%A9rieure_d%27interpr%C3%A8tes_et_de_traducteurs) *(ESIT), Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle*, [et interprète de](https://fr.wikipedia.org/wiki/Interpr%C3%A9tation_de_conf%C3%A9rence) conférence elle-même. [Seleskovitch](https://fr.wikipedia.org/wiki/Danica_Seleskovitch) s’est opposée à l'opinion qui prévalait à l'époque selon laquelle la [traduction](https://fr.wikipedia.org/wiki/Traduction) n'était rien de plus qu'une activité linguistique, une langue étant simplement transcodée en une autre. Elle a donc établi les fondements de cette théorie.

 La Théorie Interprétative de la Traduction (TIT), qui apparaît au milieu du XXe siècle, débute par l’observation empirique de l’interprétation de conférence. L’oral se prête mieux à l’étude du processus de la communication que l’écrit, car les paroles orales s’envolent, mais leur sens subsiste. Compréhension des signes linguistiques grâce aux connaissances extralinguistiques (via le principe piagétien d’assimilation/ accommodation), déverbalisation, réexpression du sens compris, notionnel et émotionnel, indépendamment de la langue qui l’a véhiculé, voilà les trois étapes distinguées par la TIT pour l’interprétation. Très vite, elle élargit son champ d’investigation à la traduction écrite, d’abord pragmatique, puis littéraire. Le processus de la réexpression est alors approfondi, avec la distinction entre correspondances entre la signification des mots des deux langues et équivalences de sens entre textes ou fragments de textes. (Lederer, 2016,p 5)

**2. Les principes de la théorie du sens**

 La Théorie interprétative, ou Théorie du sens, que l’on appelle aussi parfois Théorie de l’École de Paris, repose sur un principe essentiel : **la traduction n’est pas un travail sur la langue, sur les mots, c’est un travail sur le message, sur le sens**. Qu’il s’agisse de traduction orale ou écrite, littéraire ou technique, l’opération traduisante comporte toujours deux volets : **COMPRENDRE et DIRE**. Il s’agit de **déverbaliser,** après **avoir compris**, puis **de reformuler** ou ré-exprimer, et le grand mérite de Danica Seleskovitch et de Marianne Lederer, qui ont établi et défendu ardemment cette théorie, est d’avoir démontré à quel point ce processus est, non seulement important, mais également naturel. Ces deux phases nécessitent évidemment, pour le traducteur, la possession d’un certain savoir : la connaissance de la langue du texte, la compréhension du sujet, la maîtrise de la langue de rédaction, mais aussi une méthode, des réflexes bien éduqués, qui vont lui permettre d’adopter à l’égard du texte l’attitude qui aboutira au meilleur résultat par la recherche d’équivalences, sans se laisser enfermer dans les simples correspondances. (Herbulot, 2004, p307)

**2.1 La compréhension**

 C’est le sens compris que l’interprète doit transmettre, et non le sens que la langue lui avait apporté. D’où la constatation que, pour interpréter, il fallait joindre à une bonne connaissance des langues, certes nécessaire mais non suffisante, des connaissances extralinguistiques, et la certitude renouvelée d’un sens délié des significations linguistiques. (Lederer, 2016,p 8)En outre, cette compréhension est aboutie à travers le contexte, Lederer a expliqué :

***«  La compréhension de l’interprète ne se construit pas linéairement mot après mot, mais par ce que j’ai appelé «unités de sens », petits segments d’énoncés qui s’agglutinent les uns aux autres pour former un sens plus général »*** (Lederer, 2016,p 10)

**2.2 La déverbalisation**

 La plupart des sons ou des signes graphiques disparaissent dès que la compréhension s'installe. Nous vivons tous la déverbalisation dans la communication quotidienne: nous gardons à l'esprit des faits, des notions, des événements véhiculés par des mots, mais nous ne retenons pas ces mots dans notre mémoire. La TIT a trouvé un soutien à ce postulat dans la neuropsychologie, qui suggère que le langage et la pensée sont situés dans différentes zones du cerveau. L'anticipation du sens, qui se produit souvent dans la communication orale et la traduction orale, est une preuve de plus que, dans le contexte et la situation, un soutien verbal complet n'est pas toujours nécessaire pour que la compréhension ait lieu. (Lederer, 2016,p 10 et <https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_interpr%C3%A9tative_de_la_traduction#cite_note-7> consulté le 5.11.2023 à 20 :18)

**2.3 Reformulation**

 La réexpression dans langue cible du message compris et déverbalisé